

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 routes du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le 15 octobre 2020 selon convocation en date 08 octobre 2020 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO.

Présents : N. LAINEE, N. RAYNON, M. TOVO, Y. TERREE, J. DURRENS, J. ROUSSEAU, C. FLANQUART
Pouvoirs : A. MOLIE à M. TOVO ; M.GAYRAL à J. DURRENS
Absent :
Excusé : L.JACQUES, B.MENOU, A. MOLIE

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de séance du 10/09/2020
- Délibération 2020-035: Droit à la formation des élus
- Délibération 2020-036: Admission en non-valeurs de titres
- Délibération 2020-037: Demande de subvention auprès du conseil Départemental 47 au titre des amendes de police
- Délibération 2020-038: Acceptation de nouvelles communes adhérentes au SIVU Chenil de Caubeyres
- Délibération 2020-039: Autorisation au maire à signer la convention pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie avec la SAUR
- Vie des commissions
- Questions diverses

Le maire ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

Le maire propose C.FLANQUART comme secrétaire de séance.

Le Maire met à approbation le PV du 10 septembre 2020 et demande si les conseillers municipaux après lecture ont des commentaires sur celui-ci.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 2020-035 : Droit à la formation des élus

Lecture de la délibération

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention 0

Vie des commissions :

Tous les membres du conseil municipal reçoivent un compte rendu de chaque réunion de commission, fait par le référent de commissions. Le compte rendu doit être lu et débattu en conseil.

- Voirie:

-LOTISSEMENT: Présentation du projet de lotissement et proposition de prix, porté par le géomètre, M.PASCUAL.

M le Maire demande aux conseillers l'approbation pour signer la proposition de prix.

Proposition aux conseillers de nommer le lotissement "Lotissement Joseph VILANE.

-LE COLONG: M le Maire informe de la validation du devis de l'entreprise de AGMTP, par le président de l'intercommunalité. Présentation du travail réalisé par AGMTP, concernant le nettoyage du Colong, côté "Le Noble",

-ROUTE DE LA PLAINE: Les travaux devraient commencer sous 15 jours.

- Communication:

Le deuxième bulletin sortira mi-novembre.

- Ressources humaines:

-Arrêt de Brigitte: Elle repasse des examens la première semaine des vacances et envisage une reprise d'activité à la rentrée.

-Une réunion est programmée avec la commission école de ST JEAN DE THURAC pour faire un bilan et aborder la semaine à 4 jours.

Questions diverses :

- Nommer un représentant dans chaque commission de la CCPAPS parmi les suivantes:

- **PREMIERE COMMISSION : Aménagement du Territoire**

Titulaire: M.TOVO - Suppléant: N.RAYNON

- **DEUXIEME COMMISSION : Transition écologique et les mobilités**

Titulaire: N.RAYNON - Suppléant: M.TOVO

- **TROISIEME COMMISSION : Vivre dans le territoire:**

Titulaire: N.LAINEE - Suppléant: J.ROUSSEAU

- **QUATRIEME COMMISSION : Patrimoines Communautaire**

Titulaire: Y.TERREE - Suppléant: J.DURRENS

- **CINQUIEME COMMISSION : CAC 47 en CCPAPS**

Titulaire: M.TOVO - Suppléant: C.FLANQUART

-Nommer un délégué pour siéger au conseil d'administration de l'office de tourisme, Porte d'Aquitaine Pays de Serres : N.RAYNON

-Les chemins clunisiens: Présentation de l'association de Saint Maurin. Une halte est prévue à l'église de SAINT ROMAIN LE NOBLE, pour les randonnées "Les chemins de Cluny".

Prochain conseil prévu le 03 Décembre 2020

Fin de la réunion à 22h50

Le secrétaire de séance

Christian FLANQUART



Le Maire

Mathieu TOVO

